

La Ville de Vichy poursuit la rénovation de ses écoles Ecoles Sévigné-Lafaye

Pose de la 1^{ère} pierre - 22 septembre 2017 à 12h

Parallèlement aux travaux de rénovation et d'entretien courant dans les écoles (*6 maternelles et les 5 élémentaires*), la Ville de Vichy a lancé, il y a quelques années, un **bilan de l'ensemble de ces écoles et une réflexion pour leur complète restructuration**.

- La première étape a été la **rénovation/extension de l'ÉCOLE MATERNELLE LYAUTEY**, achevée en 2013.

- **L'an prochain, l'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES-MECHIN** subira à son tour une importante réhabilitation : amélioration des performances énergétiques, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, transformation du 2^{ème} étage en salles d'activités et réaménagement de la restauration scolaire (*3,7 millions d'euros TTC*). Après les phases d'études, permis de construire et consultation d'entreprises, le chantier devrait débuter au printemps 2018 pour une livraison à la rentrée scolaire 2020.

- C'est aujourd'hui au tour **des ÉCOLES SEVIGNE-LAFAYE** de faire l'objet d'un important programme de rénovation et d'extension.

LA FUTURE ÉCOLE SÉVIGNÉ...

La nouvelle école maternelle occupera le bâtiment, de plain-pied, situé côté rue Neuve (*aile Nord*) et une petite partie du bâtiment perpendiculaire (*aile Est, en rez-de-chaussée*). Elle bénéficiera d'une cour privative côté rue Neuve et d'une partie réservée de la grande cour.



L'école élémentaire occupera les deux bâtiments principaux de 2 étages (*ailes Est et Sud*) et le bâtiment de plain-pied (*aile Ouest*). La partie en rez-de-jardin du bâtiment (*aile Sud*) situé côté rue des Ecoles (*ancienne maternelle*) accueillera la **restauration scolaire** (*pour chaque niveau : maternelle et élémentaire*).

☛ L'école entièrement rénovée ouvrira ses portes à la rentrée 2019.



Pourquoi rénover ?

Ecole de centre-ville, Sévigné offre un potentiel intéressant (*bâti, surface, beau volume des classes...*).

Afin d'améliorer le confort, le cadre de vie et de travail des élèves et des enseignants et d'adapter l'école aux nouvelles normes d'accessibilité et de développement durable, la Ville de Vichy a, en 2014, engagé la **complète rénovation** de l'école.

En 2015, la Ville a confié cette mission au **Cabinet d'architecture Alvergnat**. Son projet permet d'optimiser l'existant en conservant la structure et en reconditionnant les espaces. Et ainsi de :

- **répondre aux exigences réglementaires** en vigueur (accessibilité des personnes à mobilité réduite, sécurité incendie...) et de performances énergétiques (BBC rénovation)
- **de revoir l'organisation globale** de l'école et **créer de nouveaux espaces**
- **d'augmenter la capacité et les conditions d'accueil** : l'ancien groupe scolaire comptait 3 maternelles et 8 élémentaires, après rénovation il accueillera 5 maternelles et 10 élémentaires, avec en moyenne 22 élèves par classe.

👉 Tout au long de l'élaboration du projet, la Ville a travaillé **en concertation avec la direction et l'équipe pédagogique de l'école**.

Les classes de maternelles ont quitté Sévigné et été réparties entre les écoles Lyautey, Châteaudun et Alsace.

Les futurs aménagements

- **démolition et construction d'une nouvelle entrée** (*angle des rues Doumer / Neuve*) pour l'école élémentaire

- **construction d'une extension rue Neuve** (*à l'emplacement d'un ancien immeuble démoli en 2016*) destinée à accueillir **l'entrée et des locaux de la maternelle**

- **réaménagement et réfection** (*peintures, sols, électricité, acoustique, portes et fenêtres...*) **des différents locaux et création de nouveaux espaces**

- **mise en conformité des 3 cages d'escaliers** : l'une sera équipée **d'un ascenseur** permettant l'accès des personnes handicapées au restaurant scolaire et au 1^{er} étage des deux bâtiments.

- **amélioration des performances énergétiques** : isolation, chauffage - ventilation et éclairage

- **sécurité** : incendie (*portes coupe-feu*) et des accès (*visiophone + sonnette à chaque entrée élémentaire et maternelle, enceinte close, nouveaux portails...*)

- **réfection des espaces extérieurs** : réaménagement des cours et création d'un jardin pédagogique.



Le Budget

Le coût de l'opération (*travaux, honoraires et frais d'études*) s'élève à environ **4,2 millions d'euros TTC**. La Ville de Vichy bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local d'un montant de 200 000 € (HT).

Le déroulement du chantier

Les travaux préalables

- Les premiers travaux, en 2016, ont consisté à démolir un bâtiment jouxtant l'école, côté rue Neuve, destiné à accueillir l'entrée et une extension de l'école maternelle.
- En février 2017, les vacances ont été mises à profit pour réaliser les fouilles archéologiques obligatoires avant travaux : 3 sondages dans la cour côté rue Neuve, 4 dans la cour centrale et 4 dans la cour côté rue des Ecoles ont été effectués.
- Vacances de printemps 2017 : évacuation et transfert des matériels de restauration à l'étage et préparation du chantier.
- Les travaux de rénovation ont commencé au mois de mai 2017, par les démolitions.

☛ L'avancement du chantier au 22 septembre

- Les démolitions (1^{ère} phase) sont exécutées à 85 %. Elles concernent le rez de jardin (ex maternelle), le 1^{er} étage du bâtiment Sud, le 1^{er} étage du bâtiment Est, les deux préaux et le pavillon Nord-Ouest.
- Les réseaux, eau potable dans la cour rue des écoles, chauffage et électricité dans la cour centrale sont passés.
- Les cloisons et plafonds du rez de jardin du bâtiment Sud sont exécutés à 80%
- Les réseaux de chauffage, ventilation, plomberie du bâtiment Sud et du bâtiment Est sont passés à 95%.
- Les réseaux d'électricité et courant faible dans le bâtiment Sud sont tirés à 40%.
- La structure métallique de la coursive du bâtiment Sud et la liaison avec le bâtiment Est est terminée.
- La structure lamellé-collé devant recevoir le plancher de la coursive du bâtiment Sud et la liaison avec le bâtiment Est est réalisée à 50%.
- La pose des menuiseries aluminium et PVC sur le bâtiment Sud est exécutée à 50%

Le 25 septembre : dans le bâtiment Sud, la pose du carrelage du rez de jardin et la construction des deux cages d'escalier et de la gaine d'ascenseur vont débiter.

La rénovation

Durant toute la durée des travaux, **l'école élémentaire continuera à fonctionner** normalement

Le chantier de rénovation est programmé en 3 grandes phases pour perturber le moins possible le fonctionnement des classes. Ainsi, les travaux les plus lourds seront effectués pendant les congés scolaires.

- **Mai à décembre 2017 :**

- Travaux réalisés avec école en fonctionnement*

- REZ-DE-JARDIN BAS (côté rue des Ecoles – place de l'Hôtel de Ville) : accès, installation (grue) et préparation du chantier (dans la cour) / démolition des cloisonnements intérieurs, plafonds, menuiseries / installation des réseaux / création des escaliers et positionnement de l'ascenseur / menuiseries, cloisonnement et travaux intérieurs.

- REZ-DE-CHAUSSEE ET ÉTAGE : démolition-crétation des escaliers, positionnement de l'ascenseur / installation des réseaux, menuiseries, cloisonnement et travaux intérieurs.

- Travaux réalisés en période de vacances scolaires

- REZ-DE-CHAUSSEE ET ÉTAGE : réalisation de la coursive et du préau de l'aile Sud



- **Janvier à août 2018 :**

- Travaux réalisés avec école en fonctionnement*

- REZ-DE-JARDIN BAS (côté rue des Ecoles – place de l'Hôtel de Ville) : accès et livraison du chantier.

- REZ-DE-CHAUSSEE : installation des réseaux, menuiseries, cloisonnement et travaux intérieurs.

- Travaux réalisés en période de vacances scolaires

- REZ-DE-CHAUSSEE : démolition des sanitaires dans la cour de récréation / réalisation des cheminements

- REZ-DE-CHAUSSEE & ETAGE : démolition du pavillon Nord Ouest

- **Septembre 2018 à juillet 2019 :**

- Travaux réalisés avec école en fonctionnement*

- REZ-DE-CHAUSSEE & ETAGE (transfert de la grue et de l'accès chantier rue Neuve) : démolition

- et préparation des travaux / construction de l'extension de l'école maternelle et du préau de la cour avant / installation des réseaux, menuiseries, cloisonnement et travaux intérieurs pour l'ensemble de l'école maternelle.

- Travaux réalisés en période de vacances scolaires

- REZ-DE-CHAUSSEE : redéfinition de l'entrée principale, parvis et son préau / travaux de mise à niveau des sols et réglage des pentes de la cour de récréation et réalisation du jardin pédagogique.

**condamnation de certains accès et création d'un périmètre de sécurité avec interdiction d'accès au public*

👉 L'école entièrement rénovée ouvrira ses portes à la rentrée 2019.

Un peu d'histoire...

En 1880 à la demande de l'Administration Supérieure et du Conseil de l'Instruction Publique, une commission est nommée pour (re)construire de nouvelles écoles communales de garçons et de filles (*séance du Conseil municipal de la Ville de Vichy du 4 Août 1880*). Le projet de l'architecte Jean Barrody est adopté par le Conseil municipal pour la reconstruction des écoles (*séance du 7 Novembre 1882*).

En 1888, l'école primaire pour les filles dénommée **École Sévigné**, « *en souvenir de l'illustre Marquise dont les lettres attirèrent la renommée sur la station thermale de Vichy* », ouvre ses portes (sur l'actuel Boulevard Carnot), ainsi que les écoles primaire pour garçons **Carnot** « *en souvenir du fréquent séjour à Vichy de M. le Président de la République et en reconnaissance de sa sollicitude pour tout ce qui touche à l'enseignement* » et **Fernand-Lafaye**, sise rue Neuve.

Puis en 1889-1890, une école primaire supérieure professionnelle de garçons, l'**École Jules Ferry**, est également créée et annexée à l'école Fernand-Lafaye, rue Neuve.

Elle devient par la suite **Collège Jules-Ferry** et s'installe en 1972 allée des Ailes.



Archives municipales de la Ville de Vichy - Fonds privé Guy Carrier – 1938

Après des travaux de restructuration, en 1972, les deux écoles primaires Sévigné et Lafaye se transforment en une école mixte et réunifiée située rue Neuve, formant les écoles Sévigné et Fernand-Lafaye.

CONTACTS PRESSE

VILLE DE VICHY - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Dominique Lagrange 04 70 30 17 02 • d.lagrange@ville-vichy.fr
Marie-Bénédicte Reynard 04 70 30 55 12 • communication@ville-vichy.fr